

MAIRIE DE FRETIGNEY ET VELLOREILLE
REUNION DU 05 AVRIL 2016

VOTE DES TAUX 2016

Le conseil municipal, après délibération, décide des taux suivants. Ceux-ci restent inchangés par rapport à l'année 2015.

TAXE D'HABITATION : 9.14

TAXE FONCIERE BATI : 9.43

TAXE FONCIERE NON BATI : 27.76

TAXE CFE : 14.03

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

Le conseil municipal décide de voter les budgets primitifs 2016 comme suit :

BUDGET COMMUNAL :

Section de Fonctionnement :

	Nouveaux Crédits	Reports Excédent	Crédits votés
Dépenses	549 552.00		549 552.00
Recettes	526 366.00	25 470.74	551 836.74

Section d'investissement :

	Nouveaux Crédits	RAR	Report déficit	Crédits votés
Dépenses	257 789.00	137 200.00	26 897.33	421 886.33
Recettes	386 886.33	35 000.00		421 886.33

BUDGET EAU :

Section de Fonctionnement :

	Nouveaux Crédits	Reports Excédent	Crédits votés
Dépenses	34 256.00		34 256.00
Recettes	23 756.00	11 453.51	35 209.51

Section d'investissement :

	Nouveaux Crédits	RAR	Report Excédent	Crédits votés
Dépenses	120 056.00	3 000.00		123 056.00
Recettes	121 281.75		1 774.25	123 056.00

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section de Fonctionnement :

	Nouveaux Crédits	Reports Excédent	Crédits votés
Dépenses	53 862.50		53 862.50
Recettes	50 387.50	46 218.26	96 605.76

Section d'investissement :

	Nouveaux Crédits	RAR	Report déficit	Crédits votés
Dépenses	38 367.50	10 000.00	35 789.30	84 156.80
Recettes	72 656.80	11 500.00		84 156.80

ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE - AVENANTS AU MARCHE

entreprise	AVT	AVENANT EN PLUS VALUE		AVENANT EN MOINS VALUE	
		MONTANT HT	TRAVAUX	MONTANT HT	TRAVAUX
VICTOIRE	1	1 483.88	Evacuation EU et EV + AEP logt		
CHAILLET	1	200.00	Regard devant mairie	- 1 116.00	Compensation de l'avenant 1 du lot n° 6
VD MENUISERIE		1 339.75 567.70 1 494.90	PLINTHE PORTE LOGEMENT Placard demandés par commune	-416.02	PORTE LOGEMENT
VINCENT	1			- 784.00	Peinture sur serrurerie
METAL. VAL DE SAONE	1	784.00	Thermolaquage garde corps		
VICTOIRE	2	317.45	Pose WC blanc	- 563.87	Modif WC PMR
GEE	1	1 580.39	Prises courant bureau + brassage informatique		
FILIPUZZI	1	661.80	Hall mairie	- 1530.26	Relevés en plinthe - ragréage
FILIPUZZI	2			- 750.76	Sol bureau adjoints
		8 429.87		5 160.91	
		3 275.29			

Avenants demandés par le maitre d'ouvrage

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION

La commune va entreprendre des travaux sur la voirie communale ainsi que sur les bordures de trottoirs et le conseil municipal autorise madame le Maire à déposer les demandes de subvention correspondantes.

PACTE DE SOLIDARITE FISCALE ET FINANCIERE – CCMG

Le Maire rappelle le Pacte de Solidarité Financière et Fiscale entre la Communauté de Communes et ses communes membres pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017 dans lequel :

- les communes s'engagent à harmoniser leur politique fiscale avec celle de la Communauté de Communes
- pour la même période la Communauté de Communes s'engage à reverser à chacune de ses communes une dotation annuelle de solidarité calculée de la façon suivante : compensation intégrale de la contribution à l'effort national de la commune (perte de la DGF) + 55€/hab.

Le Maire indique qu'il convient de faire un avenant à cette convention, de façon à intégrer dans la Dotation de solidarité la cotisation d'adhésion de chaque commune à Ingénierie70 et de modifier les dates et les modalités du versement de cette dotation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- approuve l'avenant à la Convention du Pacte de Solidarité Financière et Fiscale

CONVENTION GAEC DES DHUYS

L'EARL DES ROSELIERES a changé de statuts et est devenu le GAEC DES DHUYS.

Le conseil municipal, après délibération, décide d'autoriser madame le Maire à signer la convention avec le GAEC DES ROSELIERES.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCMG

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de modifier les statuts de la Communauté de communes des Monts de Gy, à savoir :

Compétences optionnelles :

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Elaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable et d'autres études nécessaires à la mise en place des compétences « Eau » et « Assainissement ».

Politique du logement et du cadre de vie

- Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti :
 - Inventaire et étude en vue de la mise en place d'un programme global de restauration
 - Restauration du petit patrimoine public identifié par la Communauté de communes ; les communes participeront à la restauration sous la forme d'un fonds de concours à hauteur maximum de 25%.

MOTION POUR LA TRESORERIE

Considérant l'absolue nécessité de maintenir des services de proximité de qualité pour la population de son territoire,

Le Conseil municipal :

- Demande à Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé du budget de surseoir au projet de réorganisation des services du Trésor Public en Haute-Saône et de maintenir les services de la Trésorerie à Gy.